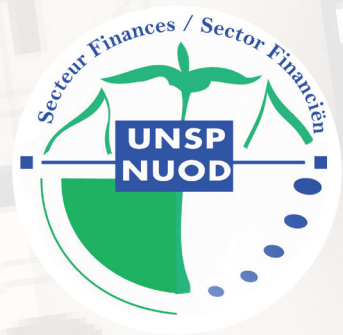


# U.F. INFOS

MAI 2015

Votre mensuel du syndicat **UNSP** Secteur Finances



# MAIL BOMBING!



# SOMMAIRE

**MAIL BOMBING!**

## DOSSIER

8

Vous nous avez demandé massivement des actions : à vous de jouer !

11

## FONCTION PUBLIQUE

Gagneriez vous plus dans le privé?



## EUROPE

13

La Commission TAXE reçoit l'UFE

### INFOS BUREAUX

4 Prévention et Protection du Travail

### REVUE DE PRESSE

5 La Police bouge, Secal et paysagers...

### INTERPELLATIONS DE L'AUTORITÉ

6 Suivi des interpellations

### TAX JUSTICE DAY

6 28 mai, 5<sup>ème</sup> Tax Justice Day

### NOTRE ACTIVITÉ QUOTIDIENNE

7 Communiqué de presse,

interpellation des parlementaires...

### LES RÉUNIONS DE CE MOIS

10 Comité de concertation en matière de personnel

12 Bien-être et Fedorest

### GUIDES FISCAUX

14 Bon de commande

### ZAPPING

15 Prime syndicale, guide fiscal...

### RAALDITOUT

16 Du pain et des jeux



## UNION NATIONALE DES SERVICES PUBLICS Sector Finances

Rue des Colonies 18-24 Bte 4, 1000 BRUXELLES

@ : info@unsp-finances.be

☎ : 0032 – (0)2 - 218.16.59

SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>

Compte bancaire Cotisations :

BE15.0003.2562.2330

N° ISSN : 1372-5548 / Bureau de dépôt : Bruxelles X  
ne paraît pas en juillet et en août

### *Editeur responsable*

Aubry Mairiaux

### *Rédacteur en chef*

Eric Brisbois

### *Collaborateurs*

Virginie Bulthez – Adrien Dumonceaux  
Philippe Dumont – Françoise Job  
Nathalie Lekeux – Jean-Sébastien Noville  
Yves Renard – Philippe Sougnez  
Myriam Tomiello – Cathy Verschraegen  
Emmanuel Zamariola

### *Crédits photographiques*

[www.epictura.fr](http://www.epictura.fr)



## Maintenons la pression sur le gouvernement !

Tel un TGV lancé à pleine allure, le gouvernement avance aveuglément dans ses réformes, faisant fi des remarques et des protestations de la population, de l'opposition et des syndicats.

Malgré nos demandes de concertation, les premiers textes relatifs à la réforme des pensions des fonctionnaires viennent ainsi d'être adoptés à la Chambre.

Le constat le plus interpellant restera le message, qui devient inaudible, des défenseurs des citoyens, des fonctionnaires, de leurs adhérents. Une division née de clivage politique. Un des messages fort relayés par la presse restera le choix de certains de laisser (prendre) le temps à la négociation ! Incompréhensible ! Croyez-vous réellement qu'une négociation puisse être fructueuse quand elle ne vient qu'après l'adoption des textes au Parlement sans la moindre modification ? Nous en appelons à la raison et à un retour à la fonction première d'une organisation syndicale, à savoir protéger ses adhérents et la population de mesures néfastes et souvent basées sur des solutions très orientées. Nous préférierions avoir tort, mais nous sommes convaincus que nous sommes entrés

dans un jeu d'endormissement, qui risquera d'engendrer des lendemains douloureux. Nous ne sommes pas là pour faire tomber un gouvernement, mais nous ne sommes pas là non plus pour sauver des coopérateurs.

Humblement, nous souhaitons participer à un réveil critique de chacun. Des solutions existent, il faut juste le vouloir et ne pas croire qu'il s'agit de fatalités incontournables.

Ces réformes ne sont pas justes, ne sont pas équitables et les enjeux sont trop importants ! Nous ne pouvons renoncer ! Il est plus que temps de définir le type de société que nous souhaitons voir demain.

C'est pourquoi nous voulons donner un signal clair : nous souhaitons une véritable réflexion et pas des mesures à prendre ou à laisser sous le prétexte qu'il serait *impossible de faire autrement*. Comme vous les constaterez à l'intérieur de ces pages, l'UNSP lance un plan d'action et de sensibilisation qui pourra rapidement se durcir en fonction de l'attitude gouvernementale. Nous espérons que vous serez nombreux à y adhérer et qui sait être rejoints par les autres syndicats.

## Coperfin entre dans sa phase d'opérationnalisation

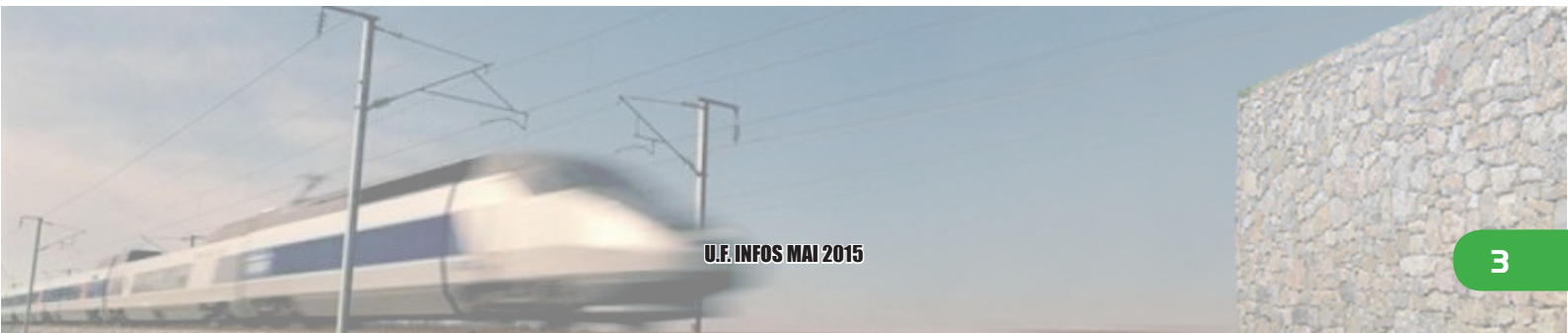
Et pendant ce temps-là, notre département opérationnalise la réforme *Coperfin 2.0*. Sortir de ces incertitudes est certainement une bonne chose.

La postulation corrective a livré ses résultats. Elle a permis à 815 agents d'améliorer leur cas personnel. Bien sûr, c'est toujours loin d'être parfait et les déçus du basculement restent nombreux, mais il nous faut avouer que, par rapport à la proposition initiale, l'Autorité a fait beaucoup de concessions. Nous avons obtenu de nombreuses avancées dans ce dossier et cela a été bénéfique pour plusieurs milliers d'agents !

Les méthodes de travail vont donc changer. Et déjà, ces changements se heurtent aux limites actuelles de notre département. Les bugs informatiques se multiplient, transformant cette opérationnalisation en un véritable cauchemar...

Puis, par manque de moyens humains, la charge de travail va bientôt devenir totalement insurmontable pour les agents, avec des conséquences néfastes sur l'évaluation... et plus encore sur le facteur stress. Nous ne sommes pas des robots ! Et que dire des missions cruciales qui seront négligées ? Force est de constater que de nombreux managers se voient contraints de gérer leur département uniquement sous l'aspect financier sans cette vision de commis de l'État. On finira par oublier cette notion.

Heureusement, nos actions semblent avoir été entendues en matière de recrutements. Mais aussi en matière de proactivité afin de recruter au plus vite, car il se dit que P&O s'est bien préparé afin de pouvoir agir vite dès l'autorisation reçue. Enfin un management plus à l'écoute ? Reste à obtenir la même empathie de notre gouvernement.







**Hainaut** – La question relative à la disponibilité de fontaines à eau a une nouvelle fois été posée, et la réponse apportée par l'Autorité est que le dossier est à l'Inspection des Finances.

Pour rappel, l'UNSP revendique également l'octroi gratuit de boissons chaudes au personnel.

**Namur** – Suite à une visite SIPPT rue Pépin, nous avons constaté qu'une incertitude plane toujours quant au sort du mess suite à la fin du bail pour cause de vente. Le nouveau propriétaire accepterait de poursuivre la location au SPF Finances et tous les agents concernés sont dans l'attente d'une décision de l'Autorité.

La Régie manifeste l'intention de demander à l'Autorité le maintien du mess, notamment pour le confort des agents. L'autre solution envisagée serait de transférer le mess à Ciney, ce qui impliquerait le transfert des agents concernés et l'envoi de plats vers la cité administrative de Namur.

Pendant ce délai de réflexion, plus aucun frais n'est engagé dans le bâtiment et aucun entretien ni aménagement n'est envisagé.

Il s'ensuit de nombreuses carences qui empêchent d'assurer la sécurité des agents (pas de détection de gaz, alarme de l'ascenseur défectueuse, installation électrique non conforme, absence d'exercice d'évacuation faute de temps...). De menus frais ont quand même permis d'atténuer quelques manquements.

**Dinant** – Propriété de l'État, le bâtiment situé rue Huybrechts fait partie des trois lieux actuels retenus pour abriter des collègues à Dinant dans le futur. Ce bâtiment souffre d'un manque d'aménagement (châssis vétustes, pas d'isolation et plafonds très hauts...), d'entretien (sol présentant des différences de niveaux, mobilier vétuste...) et de sécurité (électricité et protection incendie non conformes). À nouveau sous prétexte de manque de fonds, les travaux nécessaires et urgents ne sont pas entrepris. Une nouvelle preuve que la sécurité (sans parler du confort) des agents n'est pas la priorité de l'Autorité.

**Couvin** – Propriétés de l'État, les deux bâtiments sis rue des Calvaires ont été rénovés en 2012. Certains manquements sont encore constatés, mais sur l'ensemble des visites effectuées, les bâtiments sont en bon état. Il nous revient de nos collègues douaniers que les locaux sont toujours d'une propreté irréprochable grâce à leur nouvelle fée du logis.

Le principal inconvénient et reproche des agents concerne l'aménagement de l'entrée du bâtiment principal, qui n'est en rien sécurisée et permet à tout visiteur de pénétrer dans les locaux sans encombre. Quelques modifications de faible coût pourraient rendre les lieux beaucoup plus sûrs pour les agents des douanes, qui sont en première ligne face à certaines personnes qui pourraient s'avérer dangereuses...

**Liège** – L'installation dans la nouvelle tour se poursuit, avec ses joies et ses peines. Il apparaît de plus en plus que le système des imprimantes multifonctions n'est vraiment pas pratique et provoque bon nombre de soucis : temps d'attente, feuilles mélangées, etc.

Le mess est ouvert et propose un petit déjeuner, avec possibilité, certains jours, de déguster une excellente omelette qui rencontre un succès certain. Une belle démarche à encourager... Pour le midi, des plats chauds sont également disponibles. Les agents du mess font le maximum avec ce qu'ils ont à leur disposition...

Maintenant que notre ancienne CAE est vidée de tous ses occupants, elle se démonte à grand renfort d'engins de génie civil et autres ouvriers. Les mesures de sécurité prises pour cette démolition nous inquiètent, car il y a présence d'amiante. Nous avons donc sollicité une réunion en urgence afin de faire toute la lumière sur ce point et de pouvoir apporter tous les apaisements nécessaires à nos collègues inquiets. Cette demande a été faite ce lundi 4 mai.

**Seraing** – Nous avons également participé à une visite préalable à **Seraing**, rue Haute, où doivent arriver nos collègues de Jemeppe. Nous pouvons féliciter la logistique et surtout sa représentante pour Seraing et environs qui a bien fait les choses : les collègues de Jemeppe vont enfin pouvoir travailler dans des locaux clairs et aérés.

Pour Liège – Luxembourg, nos prochaines visites pour ce mois de mai sont : **Eupen**, Rathauzplats, 10, **Huy**, Avenue Godin Parnajon et Rue du marché, et enfin l'imposante CAE d'**Arlon**.

N'oubliez jamais que ces visites n'ont d'autres buts que de vous garantir une sécurité correcte et un cadre de travail le meilleur possible.





# Revue de Presse

## Les bureaux paysagers sont un désastre pour le cerveau

Trends 17/4/2015

*Théo Compernelle, neuropsychiatre et consultant*

Les bureaux paysagers sont un désastre pour le cerveau. D'après certaines recherches, les travailleurs sont interrompus toutes les trois minutes dans ce type de bureaux. Leur attention est distraite. Notre pauvre cerveau n'est pas fait pour cela. Dans un bureau paysager, il faut beaucoup plus d'énergie pour se concentrer, et à la fin de la journée, on est épuisé.

Pendant ce temps, l'Autorité continue à n'envisager le travail qu'en paysagers. Notre organisation, qui se veut moderne et innovante, se borne à utiliser des méthodes de travail largement décriées. Soit nos responsables pensent savoir mieux que les spécialistes de la santé ce qui est bon pour les agents, soit ils s'en moquent éperdument. Ou pire, ils considèrent que leurs agents n'ont pas besoin d'utiliser leur cerveau pour mener à bien leurs tâches... Quoi qu'il en soit, c'est lamentable, en plus d'être contre-productif.



## L'absentéisme record au Forem...

La Libre 16/4/2015

Pour l'administratrice générale du Forem, Marie-Kristine Vanboeckestael, les conseillers sont constamment sous pression. C'est d'ailleurs à Liège et dans le Hainaut qu'ils sont le plus éprouvés, soit là où la situation du chômage est aussi la plus difficile.

Toutes nos activités reposent sur de nouvelles technologies, dont certaines sont obsolètes pour cause de sous-financement, dit-elle. C'est le cas de la base de données des chômeurs, qui nécessiterait de la maintenance ou de la modernisation. Au bout d'une journée, son utilisation peut rendre dingues certains de nos travailleurs.

Avoir conscience de l'existence des vrais problèmes est un passage obligatoire si on espère pouvoir les résoudre. Aux Finances, les responsables recherchent toujours les causes de l'absentéisme chez l'agent, qu'ils montrent clairement du doigt. Un conseil, chers responsables, relisez tout ce qui pose problème au Forem et posez-vous la question de savoir si c'est vraiment différent aux Finances... Et si ça ne vous paraît toujours pas clair, demandez aux agents ce qu'ils en pensent !



## Le Service des créances alimentaires ne sera pas renfloué

Le Soir 7/4/2015

Le gouvernement fédéral a décidé de ne pas augmenter le budget du Secal, ce qui avait pourtant été promis par le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA). Depuis la création du service en 2003, aucune campagne d'information n'a été organisée par le fédéral.

Aucun responsable politique ne semble prendre en considération le rôle important du Secal.

Encore et toujours, les services publics manquent de moyens, qui sont pourtant réclamés à corps et à cris par les agents. Dans le cas présent, des familles et des enfants en grandes difficultés sont concernés ! Cela relève d'une volonté politique. Qu'on nous donne enfin les moyens d'agir efficacement !



## Pas d'amende du 20 au 24 avril

Le Soir 1/4/2015

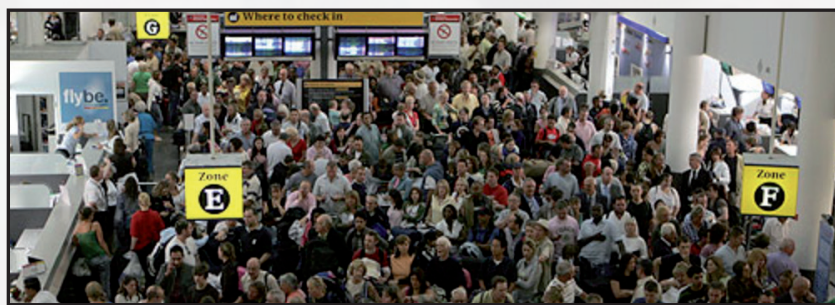
La « semaine sans amende » entend toucher l'État là où « ça fait mal » : au portefeuille. À la grosse louche, cette semaine devrait déboucher sur un « moins-perçu » d'environ 3 millions d'euros.

## Les policiers de Zaventem vont allonger les files

Le Soir 18/4/2015

Grève du zèle à Brussels Airport dès ce lundi. Les syndicats de police estiment que les équipes sont insuffisantes. Alors que leur charge de travail augmente.

Les policiers l'ont fait. À nous de suivre la même voie. Différentes actions vont être organisées en mai et en juin aux Finances. Plus la participation des agents sera importante, plus les chances seront grandes de ne pas tout perdre en matière de pension, de statut, de recrutements...





# Pour parler à un correspondant, tapez 3... NOUS AVONS INTERPELLÉ L'AUTORITÉ

## Réponses reçues

### Processus 6

Nous avons interpellé l'Autorité à propos du *Processus 6*. L'administrateur PME nous a précisé que tous les agents concernés devaient répondre aux questions CD et TVA du test après avoir suivi une session d'information et à l'aide de la documentation.

Concernant notre souhait de formations en vue du basculement, elle nous a précisé qu'un plan de formation est en cours d'élaboration et a évoqué des formations e-learning.

Notre département comprendra-t-il un jour que ces formations e-learning ne sont pas suffisantes ?

### Résultats du sondage *Êtes-vous heureux au travail ?*

L'UNSP avait demandé des résultats détaillés (par administration, par exemple) de ce sondage. L'Autorité nous a répondu que le résultat obtenu ne constitue pas un résultat scientifiquement validé, mais plutôt un reflet, à un moment donné, de la situation des lecteurs du Fininfo.

Elle a également précisé que l'anonymat des votants étant garanti, il est impossible de classer cette information par administration.

Si nous pouvons admettre cet argument, nous nous étonnons que, pour l'enquête de satisfaction, alors que l'anonymat est également garanti, l'Autorité ne l'applique pas et donne des résultats par administration et implantation...

## Réponses en attente

Nous sommes toujours en attente des réponses à de nombreux courriers :

**Directeur P&O** : nous attendons sa réponse à propos de **l'horaire variable dans les services de recherche (3 mois et demi)** et **des tableaux des résultats définitifs du basculement 3 (3 mois et demi)**.

**Président du Comité de direction** : toujours pas de réponse à propos de **la formation Process 20 à l'AGFisc (9 mois)** et de **la prise en charge des frais de déplacement – formation (2 mois)**.

**Administrateur général de la Fiscalité** : pas encore de réponse à propos des **objectifs pour les agents des teams Grandes Entreprises dans les centres de contrôle (2 mois)**.



## LE 28 MAI 2015 : 5ÈME TAX JUSTICE DAY

Le 28 mai, le Réseau pour la Justice Fiscale organise sa cinquième journée de la justice fiscale.

À partir de 6 h 30 et jusque 9 h : rencontre du public dans les gares de Bruxelles-Nord, Bruxelles-Central, Charleroi-Sud, Namur, Liège-Guillemins, Tournai et Verviers-Central.

L'action centrale se fera à 11 h devant la Tour des Finances (FINTO) au 50, boulevard du Jardin



botanique à Bruxelles. Des bureaux *virtuels* de recrutement pour le service public fédéral *Justice Fiscale* seront installés afin de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Des militants accueilleront d'autres militants et leur feront passer des *tests* de recrutement.

**La Belgique ne peut rester un paradis fiscal pour les plus fortunés, dont les nombreux Français et Néerlandais qui s'y établissent : pas d'impôt ni de cadastre sur la fortune, pas de taxation des plus-values boursières ; pour les sociétés, les intérêts notionnels et des rulings...**

**Plus que jamais, et notamment dans le cadre du plan d'action mis en place par l'UNSP, il est important que nous soyons nombreux à y participer. On compte sur vous !**



# NOTRE ACTIVITÉ QUOTIDIENNE

Au menu ce mois, un communiqué de presse et l'interpellation de tous les parlementaires.

Suite à la conférence de presse organisée par le SPF Finances pour présenter la déclaration fiscale 2015, l'UNSP – Secteur Finances a diffusé un **communiqué de presse intitulé *Toujours plus de cases à remplir... et toujours moins de service au public !*** (à lire sur notre site internet). Sa conclusion : **les contribuables devront s'armer de patience devant les bureaux du SPF Finances ! La faute en incombe au gouvernement, qui ne cesse de complexifier la législation fiscale, mais qui refuse d'accorder des moyens humains, matériels et financiers suffisants au SPF Finances.**

Nous avons également soutenu et couvert nos adhérents en **grève** le 22 avril.

Et nous n'avons pas fini de nous faire entendre concernant les différentes réformes en cours dans la Fonction publique fédérale, et particulièrement la réforme des pensions. Rappelons que vous avez été 88 % à répondre que vous refusez cette réforme.

Aussi, **l'UNSP a pris l'initiative d'écrire à l'ensemble des parlementaires** afin de leur exprimer votre rejet massif de la réforme des pensions telle qu'elle est actuellement envisagée, et de leur en expliquer concrètement les raisons. Si la réforme en cours se base sur le rapport de la Commission de réforme des Pensions 2020-2040, elle ne tient compte que des éléments à charge de la pension des fonctionnaires fédéraux et nullement des facteurs qui auraient dû être pris en considération pour *alléger l'addition finale*.

Nous avons reçu plusieurs réponses {Philippe Blanchart (PS), Paul-Olivier Delannois (PS), Catherine Fonck (cdH), Georges Gilkinet (Écolo), Gwenaëlle Grovonius (PS) et Christiane Vienne (PS)}.

Vous l'aurez certainement remarqué : **pas de véritable réponse du seul parti francophone de la majorité, le MR**, si ce n'est un accusé de réception de monsieur Benoît Piedboeuf. Vous avez dit *Respect* ? Vous avez dit *Négociations* ?

Dans les réponses reçues, certains députés ont précisé que notre courrier allait leur être utile dans la réflexion et les débats à venir. D'autres ont tenu à étayer leur point de vue.

Ainsi, la députée Catherine Fonck a répondu que son parti s'était opposé aux mesures prévues dans ce projet de loi pénalisant les fonctionnaires et avait déposé des amendements afin de supprimer et/ou d'adoucir les mesures antisociales et contreproductives qui s'y trouvent ou de corriger les situations discriminatoires qu'il génère. Ces amendements ont malheureusement été rejetés par la majorité. Elle a également précisé que le cdH votera vraisemblablement contre ce projet de loi et ne manquera pas de mettre en exergue l'absence de véritable dialogue social et la rupture de *contrat* pointée par l'UNSP.

*Le député d'Écolo Georges Gilkinet affirme quant à lui que son parti partage très largement le constat et l'analyse de l'UNSP*

*et nous a transmis les débats retranscrits de la Commission des Affaires sociales en Séance plénière de la Chambre avant le congé de Pâques au sein de laquelle M. Gilkinet a vigoureusement défendu la position de son parti.*

*Il écrit par ailleurs que cette réforme des pensions de la Fonction publique est une rupture de contrat à l'égard de ses travailleurs, qui jouent un rôle essentiel dans le service aux citoyens et dans le vivre ensemble, qu'il s'agisse des enseignants, du personnel de sécurité ou du personnel du SPF Finances. Elle aura un impact très négatif sur le dialogue social, qui n'a pas été respecté, sur la confiance des travailleurs à l'égard de l'autorité et sur l'attractivité de fonctions essentielles.*

*C'est la raison pour laquelle nous l'avons dénoncée et que nous nous y sommes opposés dans le cadre du débat parlementaire, mettant en évidence les alternatives possibles aux choix du Gouvernement Michel.*

*Et vous pouvez compter sur notre totale détermination pour continuer à défendre une Fonction publique performante et attractive, ce qui passe notamment par un statut correct de ses membres, que ce soit sur le plan pécuniaire ou de la carrière.*

Depuis lors, malheureusement, ces textes ont été votés à la Chambre. Et dire que certains croient encore à la concertation ou plutôt le laissent croire...

Ce n'est pas pour autant que nous allons baisser les bras. Nous devons continuer à mettre la pression ! Plus que jamais, les actions futures doivent être suivies massivement, à commencer par l'action *Mail Bombing* !





## VOUS ÊTES 84 % À RÉCLAMER

### DE NOUVELLES ACTIONS

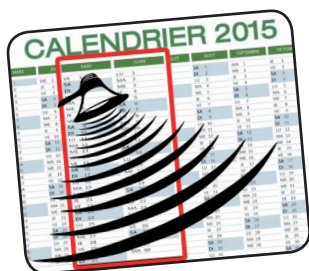
## CONTRE LES RÉFORMES DU GOUVERNEMENT !



Quelles actions ? Certains préconisent des actions dures, d'autres ne veulent pas pénaliser le citoyen dans un premier temps.

C'est pourquoi un **calendrier d'actions** a été réalisé, s'étalant jusque fin juin : son intensité se veut résolument croissante. Si le citoyen, en fin de parcours, se retrouve pénalisé, la responsabilité en incombera au gouvernement, qui n'écoute pas ses propres employés et ne respecte pas le contrat qu'il a passé avec eux.

En page suivante, vous découvrirez la première action organisée. Il s'agit d'un **MAIL BOMBING !**



# MAIL BOMBING !



## OUI, NOUS ALLONS INONDER LES MESSAGERIES ET BOÎTES AUX LETTRES !

# PARTICIPEZ !

Pour avoir un impact, il est capital que chacun participe à toutes les actions, même si l'action en cours n'est pas celle qu'il préconisait. C'est maintenant ou jamais !

Vous souhaitez des actions plus dures ? Elles sont prévues, mais nous devons montrer notre détermination lors de chaque action. Chaque action doit être un succès, un bel élan de solidarité. L'UNSP est favorable à la concertation, mais face à un dialogue social de façade, nous mettrons tout en œuvre pour nous faire entendre. La concertation, ce n'est pas imposer sa volonté.



C'EST LE PRINTEMPS AUX FINANCES,  
DITES-LE AVEC DES COURRIERS FLEURIS...  
ET INONDEZ LES BOÎTES AUX LETTRES DE NOS MINISTRES !

**OUI, IL EXISTE DES ALTERNATIVES AUX MESURES ANNONCÉES !**

**OUI, NOUS VOULONS LE RESPECT DES ENGAGEMENTS !**

**STOP AU FATALISME !**

La première action consiste à inonder de courriers et courriels les boîtes aux lettres des ministres concernés (Premier, Finances, Pensions et Fonction publique), mais aussi celles des parlementaires de votre arrondissement.

Des courriers types (à adapter en fonction de votre humeur du moment), les coordonnées des responsables concernés et toute autre information (notamment à propos des objectifs de la mobilisation) sont disponibles sur notre site internet [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be).

En comparaison avec ce que la réforme des pensions risque de vous faire perdre (des milliers d'euros !), le coût de quelques timbres est dérisoire.

Maintenant, il ne vous reste plus qu'à envoyer quelques e-mails (un simple clic) et à poster quelques enveloppes.

Plus la masse de courrier sera importante, plus l'action aura de répercussions, tant auprès du gouvernement que des médias.

Pour présenter cette action à la presse, nous soulignerons d'ailleurs que le but du personnel des Finances n'est pas de prendre les citoyens en otage, mais qu'en cas de réponse insuffisante de nos responsables politiques, nous n'aurons pas d'autre choix que de réaliser des actions qui toucheront inéluctablement la population. Si nous devons en arriver là, la faute en incombera au gouvernement !

**PENSION – STATUT  
EFFECTIFS...  
CONDITIONS DE TRAVAIL**



**STOP À CES  
RÉFORMES INJUSTES !**

**Vous nous avez massivement demandé des actions.  
Maintenant à vous d'agir !**

**TOUTES LES INFOS SUR [WWW.UNSP-FINANCES.BE](http://WWW.UNSP-FINANCES.BE)**

**Qu'on se le dise :  
le SPF Finances est une partie de la solution !**





# SPF FINANCES

## Comité de concertation en matière de personnel

Lors du Comité intermédiaire de concertation en matière de personnel du 21 avril, différents sujets importants ont été évoqués.

### Incitants pour le personnel des centres de scanning

L'Autorité nous a présenté une nouvelle note relative au système des incitants offerts aux agents scannant les déclarations, l'objectif étant de donner cet incitant aux agents qui font effectivement le travail, qui sont présents.

Ce système existe depuis 2004 et fonctionne bien. Malheureusement, la note contient de nombreuses régressions par rapport aux précédentes : diminution de l'incitant, allongement de la période de pics, décompte de jours d'absence tels que les accidents de travail ou les congés de circonstances...

L'UNSP a clairement exprimé son opposition à cette note et, après des débats houleux et animés, l'Autorité a accepté de revoir sa copie. Nous attendons encore les modifications proposées.

L'UNSP a rappelé, en outre, qu'au vu du manque d'effectifs des centres de scanning et dans le cadre du basculement et de la promesse de l'Autorité d'être souple pour les agents de niveaux C et D, il serait opportun de proposer les postes libres dans les centres de scanning aux agents de niveaux C et D qui seraient actuellement en poste dans une résidence éloignée de leur domicile.

### AGD&A — Masse d'habillement (état des lieux)

Suite à des problèmes budgétaires, il existe des retards dans la distribution de la masse d'habillement pour les commandes 2013-2014.

L'Autorité nous a assuré que 80 % des commandes seront livrées au plus tard en juin. Le solde le sera en décembre.

De plus, une réforme de la masse d'habillement est envisagée suite aux changements en matière de méthodologie de travail, nouveaux services, etc.

Une très belle initiative est à souligner : grâce à des ressources internes, l'Autorité met également en place une application en ligne permettant de gérer et commander la masse d'habillement.

### AGD&A — Shifts (jour de compensation)

Malheureusement, l'Autorité a refusé la demande de l'UNSP d'accorder un jour de compensation HV aux agents des shifts et de Fedorest.

### Indemnité pour frais de séjour

L'Autorité nous a fourni une note précisant qu'elle souhaite appliquer strictement l'article 7bis relatif aux indemnités dans le cadre des détachements et ne plus octroyer d'indemnités pour frais de voyage et de séjour aux agents détachés depuis plus de trois mois.

Si les abus peuvent être combattus, l'UNSP ne peut accepter qu'on pointe aveuglément du doigt les agents qui ont accepté un détachement.

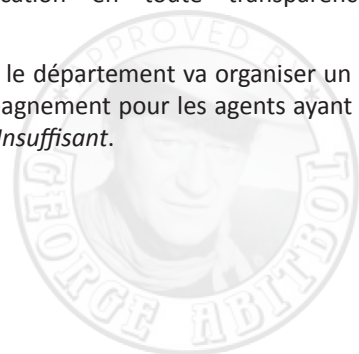
De plus, l'UNSP a rappelé que les détachements et intérim de longue durée sont souvent la conséquence d'une mauvaise gestion de l'Administration en matière d'organisation des mutations et promotions.

Ici aussi, l'Autorité va revoir sa note.

### Évaluation (état des lieux)

L'UNSP a remercié l'Autorité pour sa communication en toute transparence des données.

En outre, le département va organiser un comité d'accompagnement pour les agents ayant reçu la mention *Insuffisant*.





# FONCTION PUBLIQUE

## Gagneriez-vous plus dans le privé ?

Chaque année, une étude compare les rémunérations des secteurs public et privé afin de vérifier la conformité au marché de l'administration fédérale.

Malheureusement, le rapport de cette année a été établi sur base des données disponibles juste après le lancement des nouvelles carrières. Ses conclusions ne concernent donc essentiellement que les membres du personnel qui bénéficient d'une ancienne échelle de traitement et qui relèvent des mesures transitoires relatives aux nouvelles carrières mises en place le 1er janvier 2014. Pour la comparaison avec le reste du secteur public, l'étude se base sur des carrières et non sur des observations réelles. A priori, ce rapport semble dès lors beaucoup moins intéressant qu'attendu. Néanmoins, il pourra constituer une sérieuse base de comparaison avec celui, bien plus attendu, de l'année prochaine.

**AUX NIVEAUX D, C, B ET A1, LES RÉMUNÉRATIONS DU PRIVÉ SONT SUPÉRIEURES !**

Dans la comparaison avec le secteur privé, il n'y a dès lors pas de réel changement avec l'an passé. L'administration fédérale accorde pour les fonctions supérieures de niveau A (classes A2 à A5) un salaire de base (**comprenant toujours les indemnités récurrentes et la prime de développement des compétences si d'application**) qui est presque toujours supérieur à celui du secteur privé. À partir de la classe A1, et surtout dans les niveaux B, C et D, le rapport est inversé et le salaire de base, à quelques exceptions près, est inférieur à celui du secteur privé.

Pour le niveau A, tant pour les statutaires que pour les contractuels, plus la classe est élevée, plus le salaire de base est élevé par rapport au secteur privé. Pour les statutaires, l'échelle de comparaison montre des variations de -2 % pour les A1, +11 % pour les A2 et +18 % pour les A3. Pour les agents contractuels, si un agent A1 se situe 8,5 % sous la moyenne du marché, les agents de classe A2 perçoivent un salaire un rien supérieur à celui du secteur privé, mais qui va évoluer moins vite, ce qui aura pour conséquence, avec les années, de le faire repasser en dessous de la moyenne.

Cependant, la comparaison réalisée ici

**n'inclut pas tous les avantages extra-légaux** compris dans les packages salariaux que reçoivent les employés du secteur privé. Au niveau A, dans le privé, près de la moitié des travailleurs disposent d'une voiture de société, et plus de la moitié ont un revenu variable basé sur les prestations personnelles et/ou d'équipe, sans oublier les chèques repas, les assurances-groupe, les remboursements de frais médicaux, etc. Les auteurs du rapport ajoutent néanmoins que le nouveau système de carrières de l'Administration permet de faire évoluer favorablement plus rapidement le salaire des agents excellents et de freiner celui des agents *médiocres*. Les agents ayant reçu une évaluation *Répond aux attentes* apprécieront.

Pour les agents statutaires de niveau B, le salaire de base est souvent inférieur à celui du secteur privé en début de carrière, mais le rapport a souvent tendance à s'inverser en fin de carrière. Quant aux agents contractuels de niveau B, ils se situent en moyenne plus de 15 % sous la médiane du marché.

Au niveau C, les différences sont encore plus importantes. Les agents statutaires se situent entre 9 et 14 % sous la médiane du marché, alors que les agents contractuels perçoivent 17 à 29 % de moins.

Aucune conclusion significative n'a pu être tirée pour le niveau D en raison de la modification de la composition de l'échantillon.

**POUR LES AGENTS DE NIVEAU A, L'ÉTUDE N'INCLUT PAS TOUS LES AVANTAGES EXTRA-LÉGAUX DU PRIVÉ... CELA CHANGERAIT CLAIREMENT LA DONNE !**

Dans la comparaison avec les différentes composantes du secteur public, l'administration fédérale accordait un salaire de base supérieur à celui des Communautés et Régions, **compte tenu de la prime de développement des compétences**. Dans les carrières liées aux nouvelles échelles, la carrière est parfois plus avantageuse après la transition vers

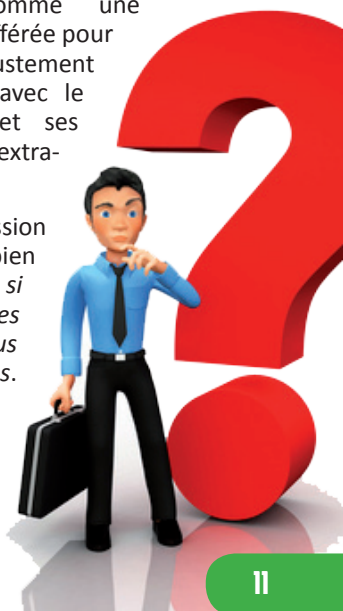
une échelle supérieure.

Les autres administrations offrent souvent, au niveau A, des carrières plus avantageuses pour les détenteurs de diplômes spécifiques, notamment pour les médecins et les ingénieurs. Pour les diplômes universitaires généraux, le salaire de base et les possibilités de promotion sont plus avantageux dans l'administration fédérale. Dans les niveaux B, C et D, le salaire de base reste assez proche entre les niveaux de pouvoir, mais les possibilités de promotion sont plus importantes dans les autres administrations.

La Région Wallonne prévoit dans tous les niveaux des opportunités de carrière considérables pour les agents contractuels. Leur salaire augmente rapidement, grâce à des promotions par avancement barémique, pour dépasser les salaires au fédéral, et ce, même en comparaison avec les nouvelles échelles de traitement.

Ce rapport ne permet pas de tirer des conclusions chiffrées concernant les nouvelles carrières, mais il est certain que la disparition de la prime de compétences va peser lourdement dans la balance lors de la prochaine étude. D'autant qu'en ce qui concerne la progression de rémunération via les évaluations, le nombre d'évaluations exceptionnelles est dérisoire et que le gouvernement s'apprête à réduire drastiquement nos pensions, qui étaient jusqu'alors considérées comme une rémunération différée pour compenser justement les différences avec le secteur privé et ses avantages extra-légaux.

Une expression anglo-saxonne bien connue dit que *si vous payez des cacahuètes, vous attirez des singes*. Il ne restera bientôt plus qu'à nous mettre en cage.



# Des nouvelles en matière de bien-être

Voici les dernières nouvelles en matière de bien-être provenant du Comité de consultation sociale organisé le 24 mars.

## Budget

L'UNSP a regretté la faible portion du budget 2014 qui a été dépensée. L'Autorité s'est justifiée en précisant qu'elle n'a pu engager les crédits qu'à partir de mai 2014 et que fin septembre arrivait déjà la circulaire budgétaire qui coupait les crédits et qui n'autorisait que *les projets inéluctables et incompressibles*.

## Accompagnement de fin de carrière

À la demande de l'UNSP, un repas (sandwich, soupe, boisson et fruit) sera offert aux participants à cette formation.

## Suppressions de différents avantages

L'UNSP a une nouvelle fois exprimé son regret suite à la **disparition de la médecine préventive**, alors que de plus en plus de personnes peinent à trouver un médecin près de leur domicile.

Concernant la **fermeture regrettable et malheureusement inéluctable des centres récréatifs**, nous avons insisté pour que l'argent économisé soit réinvesti en faveur du personnel. Un véritable dialogue avec les organisations syndicales doit être instauré en la matière afin de mettre en place une réelle politique de bien-être.

Une piste – proposée par l'UNSP – pourrait, par exemple, être l'extension de l'intervention dans le cadre de **l'assurance hospitalisation**.

## Kid's Days, activités sportives le midi, vélos mis à disposition du personnel

Suite au refus de l'ancien inspecteur des Finances, l'extension en province des kid's days ne sera pas possible en 2015. L'Autorité nous a toutefois promis de renouveler la demande pour l'avenir.

Concernant les activités sportives proposées le midi, il y a 550 places disponibles actuellement chaque semaine. Là aussi, l'Autorité affirme vouloir étendre l'offre afin que ces activités soient accessibles à un maximum d'agents.

L'Autorité nous a appris que des vélos peuvent être empruntés dans 7 bâtiments de Bruxelles. Il y a, par exemple, 10 vélos au NOGA, 3 à FINTO. Malheureusement, les vélos du NOGA n'ont été utilisés que 5 fois sur une année. Doit-on s'en étonner, étant donné que les agents n'en sont pas informés ? De plus, il conviendrait d'adapter ces vélos pour que les agents contrôleurs puissent les utiliser tout en emportant leur ordinateur portable et leurs dossiers.

L'UNSP a demandé une meilleure communication des avantages offerts.

Dans le futur, il est prévu que des vélos soient également mis à disposition dans les services de province.

## Conclusion

Il faut reconnaître que les équipes P&O se retrouvent devant un fameux challenge et doivent sans cesse faire des miracles : créer de nouvelles activités en matière de bien-être... sans que cela coûte ! L'UNSP ne peut s'en contenter. Nous ne croyons guère aux miracles.

Nous avons sollicité et obtenu l'instauration d'un groupe de travail pour trouver de nouveaux projets plus adaptés à nos besoins actuels. Mais, pour l'UNSP, il faut réinvestir l'argent économisé, au minimum en partie.

## Fedorest

Quelques nouvelles du Comité de concertation de base Fedorest du 29 avril :

### Recrutements

Le gel des recrutements étant terminé, de nouveaux agents devraient être engagés.

### Formation certifiée

La formation aura lieu entre avril et juin, le test devrait être organisé le 4 septembre 2015.

### Suppression de restaurants

Suite à *Coperfin 2.0*, différents restaurants ont déjà fermé. **Mons Arbalestrier** restera ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Pour Eupen T2, des négociations entre la Régie des bâtiments et le SPF Justice sont en cours. **Seraing** sera fermé en fin d'année au plus tard. Cette fermeture est liée à l'installation de la nouvelle cuisine à Liège.

# 28 Europe

## LA COMMISSION TAXE REÇOIT L'UFE



Ce jeudi 16 avril 2015, l'UFE (Union des personnels des Finances en Europe) a été reçue par la commission TAXE du Parlement européen, présidée par Monsieur Alain LAMASSOURE, pour une audition publique relative aux suites de l'affaire Luxleaks et la problématique générale des *rulings*. Vous pouvez relire l'intégralité du communiqué de presse, mais également visionner la vidéo intégrale de cette audition sur notre site [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be).

L'UFE dénonce depuis de nombreuses années les dérives fiscales que nous connaissons dans nos pays, notamment en ce qui concerne les *rulings* fiscaux à travers l'Union européenne, mais aussi l'aggravation exponentielle de la fraude fiscale et douanière depuis les années 2000, à mettre en lien avec la diminution drastique du personnel affecté à la lutte contre cette fraude. Au Royaume-Uni, en Grèce, en Belgique, en France, au Portugal, en Espagne, en Irlande, au Danemark,..., ce sont des dizaines de milliers d'emplois supprimés chaque année depuis plus de dix ans !

Aujourd'hui, l'UFE considère qu'il est temps de mettre un terme à l'hypocrisie ambiante et surtout d'arrêter ces politiques de restrictions de moyens imposées aux administrations fiscales et douanières ! En d'autres termes, de cesser cette politique de suppression d'emplois qui constitue *un non-sens politique, un non-sens économique et un non-sens social*.

L'UFE a donc interpellé le Conseil ECOFIN en septembre 2014, reprenant l'ensemble des revendications des agents des impôts et des douanes à travers l'Europe, à savoir en priorité mettre fin à la dégradation des services fiscaux et douaniers ainsi que restaurer l'image des agents des Finances, une image qui se détériore un peu plus lors de chaque révélation de scandale fiscal...

Pour ces raisons, l'UFE exhorte les gouvernements européens:

- à interdire la pratique des *rulings* dans tous les pays européens ;
- à conclure des contrats interdisant la pratique des *rulings* dans tous les pays de l'OCDE (à l'image des accords FATCA).

Mais aussi :

- à relancer la proposition de directive 2011 visant à créer une assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés (ACCIS) ;

- à se mettre enfin d'accord sur la réforme de la directive *mère-filiale* ;
- à interdire les structures et les produits financiers hybrides (intérêts-dividendes) qui sont à l'origine de la double non-imposition ;
- à accélérer et à mettre en œuvre le plan d'action contre les BEPS élaboré par l'OCDE ;
- à définir des standards de contrôle des biens importés dans l'Union, afin d'éteindre une concurrence douanière préjudiciable à la protection des consommateurs ;
- à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale, notamment dans le cadre de la révision du règlement (CE) 1889/2005 du Parlement européen et du Conseil relatif aux contrôles de l'argent liquide entrant ou sortant de la Communauté.

L'UFE sollicite également l'ouverture d'un audit global de la Cour de comptes européenne sur le degré de contrôle des marchandises échangées avec les pays tiers, sachant que certains pays ont la réputation d'interpréter plus librement les lois que d'autres.

Enfin, pour contrer la pratique du *nomadisme fiscal* en Europe, consistant pour les entreprises multinationales à localiser leur siège là où l'imposition sur les bénéfices est la plus faible, sans relation avec l'activité effective que l'entreprise exerce dans ce pays, l'UFE propose aux institutions communautaires d'introduire une part incompressible et inconditionnelle d'impôt sur les bénéfices partout en Europe.







**Taxes directes \* Action Préventive**

## Édition 2015

### UF-Infos

L'UNSP – secteur Finances, organisation syndicale autonome des services publics, est heureuse de vous présenter ses guides fiscaux consacrés à l'impôt des personnes physiques et à l'impôt des sociétés.

**Impôt des personnes physiques – Prix de vente : 23,00 €**

Version FR ou NL

Rédigé bénévolement par des membres de l'UNSP-secteur Finances, experts en fiscalité de l'Administration, cet ouvrage représente une somme de connaissances concentrées dans un manuel de référence pour tous les utilisateurs, professionnels ou non, qui ont besoin d'une information rapide mais complète concernant les matières fiscales. Le travail de l'équipe de rédaction et du syndicat s'inscrit, depuis le début, dans une démarche citoyenne d'information objective. L'ouvrage présenté à votre lecture est particulièrement complet et didactique. Articulé sur les cadres et les rubriques de la déclaration fiscale, il aborde chaque aspect en profondeur, dans un langage accessible.

**Impôt des sociétés – Prix de vente : 33,00 €**

Rédigé sous forme de vade-mecum par Francis Michel et Roland Rosoux, spécialistes reconnus et appréciés, cet ouvrage est actualisé chaque année. Plus spécialisé que le *Guide fiscal du contribuable – Personnes physiques*, il constitue un outil précieux pour tous les professionnels qui souhaitent avoir à portée de main un relevé des références relatives à l'impôt des sociétés.

**Commandez en ligne via notre site**  
**www.guidefiscalduecontribuable.be**

| GUIDE FISCAL I.P.P. – SORTIE PREVUE DES PARUTION DE LA DECLARATION AU MB | PRIX UNITAIRE | QUANTITE | FRAIS D'ENVOI | TOTAL (TTC) |
|--|---------------|----------|---------------|-------------|
| VERSION FR   | 23,00 €       |          | 4,00 €        |             |
| VERSION NL   | 23,00 €       |          | 4,00 €        |             |
| GUIDE FISCAL ISOC – SORTIE PREVUE DES PARUTION DE LA DECLARATION AU M.B. | PRIX UNITAIRE | QUANTITE | FRAIS D'ENVOI | TOTAL (TTC) |
| VERSION FR   | 33,00 €       |          | 4,00 €        |             |
| <b>PACKAGE IPP + ISOC</b>  | 50,00 €       |          | 8,00 €        |             |

|  |       |
|--|-------|
| <b>Total à verser anticipativement sur le compte BE91 0682 2450 1776 :</b> |       |
| <b>TOTAL (TTC)</b>   | ..... |

Société .....

Nom – Prénom .....

Adresse .....

CP + Ville .....

Tél. ....

TVA ----- **Facture : OUI / NON**

E-mail .....

N.B. : L'envoi des articles ne s'effectue qu'après réception du montant total de la commande sur le compte bancaire ci-dessus.

Pour accord :

.....

Signature

Votre bon de commande ne pourra être traité en l'absence de signature

**Commande à adresser à : Guide fiscal du Contribuable ASBL**

**Rue des Colonies 18-24 boîte 4 – B-1000 Bruxelles**

guide.fiscal@unsp-finances.be – <http://www.guidefiscalduecontribuable.be> – Fax 02/217.99.71

# Y en a un peu plus, je vous le mets ?

## ZAPPING



### Le Guide fiscal du contribuable – IPP paraîtra fin mai !

Si vous avez demandé votre exemplaire gratuit, vous le recevrez dans votre boîte aux lettres.

Pour les distraits, il est encore possible de le demander à l'adresse [guide.fiscal@unsp-finances.be](mailto:guide.fiscal@unsp-finances.be), mais si vous souhaitez qu'il vous soit envoyé, des frais administratifs de 5 € seront à votre charge.

Le Guide fiscal du contribuable – ISOC paraîtra en juin.

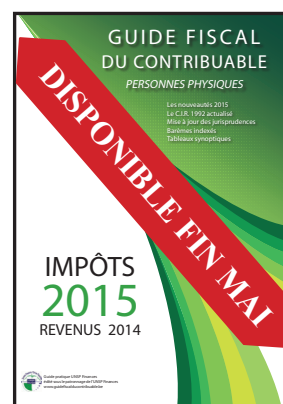
(Pour rappel : le Guide fiscal – IPP [et exclusivement IPP] est **offert gratuitement** aux affiliés **en ordre de cotisation ET pour autant qu'ils en fassent la demande** expresse.)

Comme les années précédentes, un stand de vente sera à votre disposition début juin au NOGA et à FINTO. Les dates et heures seront affichées prochainement aux valves de ces bâtiments, ainsi que sur notre site internet.

Commandez sur : [www.guidefiscalducontribuable.be](http://www.guidefiscalducontribuable.be)

Pour toute autre question concernant le Guide fiscal, merci de contacter :

Virginie Bulthez : Tél. : 0497/87.71.79 - E-mail : [guide.fiscal@unsp-finances.be](mailto:guide.fiscal@unsp-finances.be)



### Brochure *Télétravail et travail en bureau satellite*

L'UNSP – Secteur Finances a édité une nouvelle brochure à propos du télétravail et du travail en bureau satellite, afin d'aider ses adhérents à se familiariser avec ces deux possibilités qui leur sont offertes.

Elle se trouve sur notre site internet [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be) sous les onglets *Publications*, puis *Brochures*.



Si vous en souhaitez une version papier, n'hésitez pas à nous en faire la demande par courriel à l'adresse [info@unsp-finances.be](mailto:info@unsp-finances.be).

En outre, la brochure *Horaire variable*, ainsi que différentes fiches concernant les congés ont été mises à jour. Elles sont également disponibles sur notre site internet.

### Prime syndicale



Si ce n'est encore fait, n'oubliez pas de nous envoyer votre formulaire de demande de prime syndicale après l'avoir **daté, signé** et y avoir indiqué la mention **lu et approuvé** et votre **numéro de compte bancaire** aux endroits *ad hoc*.

Il n'y a qu'une seule adresse pour nous l'envoyer : **UNSP-Finances, Rue des Colonies, 18-24, bte 4 à 1000 BRUXELLES.**

**ATTENTION, IL DOIT ABSOLUMENT NOUS PARVENIR POUR LE 30 JUIN 2015 !**

Les formulaires de primes rentrés seront payés dans les meilleurs délais.

Notez que ces montants sont versés par l'intermédiaire de l'ASBL *Modus Vivendi*.

Si, courant juin, vous constatez que votre prime n'a toujours pas été versée alors que vous nous avez envoyé le formulaire, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse [primesyndicale@unsp-finances.be](mailto:primesyndicale@unsp-finances.be) ou par téléphone au 02/218.16.59.

# RAAL DI TOUT

[r æ l d i t ø u] n. et adj. (1923; de râler) Fam. Personne qui proteste, qui râle à tout propos.

## DU PAIN ET DES JEUX

Lorsque la population traverse des moments difficiles, il faut tout mettre en œuvre pour la canaliser. Le cirque dans l'antiquité, les banquets au Moyen-Âge, le théâtre et les concerts à Paris pendant l'occupation allemande, chaque époque a connu ses réjouissances pour garder les troupes en rangs serrés... et atténuer les éventuelles envies de révolte.

Aujourd'hui, heureusement pour nos responsables politiques, la télévision suffit largement à abrutir les masses et à les maintenir calfeutrées dans leur canapé, pendant qu'internet leur permet de mener leur contestation, toute virtuelle. Les citoyens ont remplacé les manifestations par les pétitions en ligne et troqué les calicots pour des statuts engagés et revanchards... sur leur mur Facebook.

Il reste malgré tout dans notre pays quelques dizaines de milliers d'individus prêts à battre le pavé et à se faire réellement entendre lorsque le gouvernement s'apprête à franchir les limites de l'acceptable. Que faire de tous ces gens ? On ne peut tout de même pas les attacher à un siège et les lobotomiser comme dans *Orange mécanique* pour les ramener dans les rangs. Il faut à tout prix trouver des solutions. Être innovant. Parce qu'entre les annonces de non-remplacement du personnel, de réduction de nos pensions ou encore d'attaques de notre statut, il est temps de réagir.

C'est probablement dans ce but que notre département P&O a décidé d'organiser en mars un *network event* sur le thème de la diversité sous la forme d'un spectacle humoristique et interactif avec Klein Barnum. Barnum ? Vraiment ? Du théâtre avec un nom de cirque ? Et, je vous le donne en mille, les participants ont eu droit à un lunch avant le spectacle. Cirque, banquet et théâtre. On comprend vite pourquoi les responsables P&O se sont dits : *Banco ! On fonce !*

Loin de moi l'idée de critiquer l'initiative. La diversité est en effet un thème important. Apprendre à vivre ensemble quelles que soient nos convictions. En voilà, une belle initiative ! Dans l'introduction du programme, on pouvait d'ailleurs lire que *les journées de la diversité lèvent déjà un coin du voile, mais le sujet est vaste et sensible*. Sans blague que lever un coin de voile reste un sujet sensible. Deux possibilités : l'auteur du

texte est soit 100 % Charlie, soit bigrement maladroit.

Évidemment, le nombre de participants était limité. Seuls 100 agents néerlandophones ont pu profiter du show. Les francophones seront invités en juin. Limitation probablement imposée par l'interactivité. On comprend aisément qu'il aurait été compliqué de rassembler l'ensemble du personnel au stade Roi Baudoin pour une quelconque foire aux boudins interactive. Puis faute de moyens, aussi. C'est à peine si on peut encore offrir du papier toilette aux agents, alors pour les petits fours et un concert rassemblant Claude Barzotti, Stromae et Eddy Wally, il faudra repasser après l'austérité.

Alors, que faire pour canaliser des milliers d'agents sur le fil du rasoir à moindres frais ? Être innovant, on vous a dit. Comptons donc sur notre département P&O pour créer la sensation dans nos rangs. Il faut dès lors s'attendre à ce qu'ils nous proposent la partie de cache-cache général du lundi midi par exemple, où tous les agents passeraient leur temps de midi à essayer de se terrer derrière la photocopieuse ou à se glisser dans les armoires de dossiers. En matière de lutte contre l'absentéisme, ce serait tout profit. Fini la *lundite*. Tout le monde répondrait à coup sûr à l'appel pour ne pas manquer le grand rendez-vous de la semaine. Puis, pour entrer dans une armoire à dossiers, il faut faire attention à sa ligne. Les agents seraient donc plus enclins à surveiller leur alimentation, et qui dit

alimentation saine dit meilleure santé. Une pierre, trois coups. Attention toutefois à prévoir une ambulance et les pompiers pour ceux ou celles dont la vue est défaillante, ou qui auront simplement eu tendance à sous-estimer leur tour de taille.

Profitons donc de ces initiatives, mais n'oublions pas de nous faire entendre : vous allez en avoir l'occasion au cours des prochaines semaines.

Et un jour viendra, je l'espère, où on engagera à nouveau des agents dans notre département et où P&O n'aura plus le temps ni le besoin d'engager des troupes de saltimbanques et de nous offrir des sandwiches pour nous garder dans les rangs.



*Le ronchon de service*